

209C0782  
FR0000130809-FS0315

4 juin 2009

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**SOCIETE GENERALE**

(Eurolist)

Par courrier du 3 juin 2009, la Société de Prise de Participation de l'Etat (1) (139 rue de Bercy, 75012 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 28 mai 2009, le seuil de 5% du capital de SOCIETE GENERALE et détenir 45 045 045 actions de préférence sans droit de vote SOCIETE GENERALE, soit 7,20% du capital cette société (2).

Ce franchissement de seuil résulte de la souscription par la Société de Prise de Participation de l'Etat à l'augmentation de capital de SOCIETE GENERALE, qui lui était réservée, portant sur 45 045 045 actions de préférence sans droit de vote, lesquelles ne sont pas convertibles en actions ordinaires (3).

---

(1) Société anonyme détenue intégralement par l'Etat français.

(2) Sur la base d'un capital composé de 625 772 289 actions, dont 45 045 045 actions de préférence sans droits de vote, représentant 644 326 988 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

(3) Cf. notamment communiqué émis par la SOCIETE GENERALE le 28 mai 2009.